



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :**

Qu'une séance extraordinaire sera tenue le 16 décembre 2021 à 19 heures, à l'hôtel de ville de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé concernant l'adoption du programme triennal 2022, 2023, 2024.

**Donné à Sainte-Thérèse-de-Gaspé
Ce 7^e jour de décembre 2021**

Yan Ritchie
Directeur général et
greffier-trésorier